

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi vingt-trois novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VILLARET Caroline

Mardi 16 novembre
2021

Affichage :

Du mercredi 1^{er}
décembre 2021 au
mardi 1^{er} février 2022

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.LE GUENNEC Jean-Michel, Mme MAHÉO Aude ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, M. STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, M. VAN CAUWELAERT Damien ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent

Mme Marlène PEROT est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 16 novembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

133-2021 - Vie culturelle et associative : Photofolie / attribution de prix

Rapporteur : Laetitia TORTELLIER

Comme à chaque édition de la manifestation Photofolie, un concours est organisé et plusieurs prix sont attribués. Considérant l'avis du jury Photofolie réuni le samedi 16 octobre 2021 salle de l'Eclat :

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29/29 voix), les membres du Conseil municipal :

- **ATTRIBUENT** les prix suivants et leurs récompenses aux lauréats de l'édition 2021 de Photofolie :
 - **Prix noir et blanc** à Jean-Charles Devigne ,demeurant à Orgères, 100 € pour sa série « Enfance ».
 - **Prix couleur** à Brigitte Viterbe, demeurant à Rennes, 100 € pour sa série « De rouille et de bois : Quelmer ».
 - **Prix créativité** à Michel Gireaud, demeurant à Bréteil, 100 € pour sa série « Lumière ».

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le

ID : 035-213503345-20211123-D1332021-DE

- **Prix technique** à Christophe Hervé, demeurant à Hédé-Bazouges, 100 € pour sa série « miroir de tumeur d'encens ».
- **Prix débutant** à Justine Renault, demeurant à Chevaigné, 100 € pour sa série « Vitre ou reflet ? ».
- **Prix du public** à Claude Bez, demeurant à Vern sur Seiche, 100 € pour sa série « Sans masque...brise-lames de Saint-Malo ».



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE